

CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE - VIDÉOSURVEILLANCE

Lieu : _____ Date : _____

Informations sur l'Employeur :

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Représentant légal : _____

SIRET : _____

Informations sur le Salarié :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Numéro sécurité sociale : _____

Objet du contrat :

Le présent contrat a pour objet l'emploi de salarié chargé de la vidéosurveillance, sous la qualification professionnelle mentionnée dans les clauses ci-après. Le salarié exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et conventionnelles applicables.

Durée du contrat :

Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée. Il prendra effet à compter du jour convenu et prendra fin automatiquement à l'échéance prévue, sans formalité de congé.

Période d'essai :

Une période d'essai de la durée légale ou conventionnelle s'applique, durant laquelle chacune des parties peut mettre fin au contrat sans indemnité, sous réserve du respect du délai de prévenance.

Lieu de travail :

Le salarié exercera ses fonctions sur le(s) site(s) précisé(s) ci-dessous. Tout changement de lieu de travail substantiel fera l'objet d'une information préalable et d'un accord.

Rémunération :

Le salarié percevra une rémunération brute mensuelle de _____ EUR, versée selon les modalités habituelles de l'entreprise. Cette rémunération inclut les primes et avantages contractuels.

Durée du travail :

La durée hebdomadaire de travail est fixée à _____ heures, conformément à la réglementation en vigueur. Les horaires seront précisés par l'employeur, en fonction des besoins du service.

Obligations du salarié :

Le salarié s'engage à respecter les instructions de l'employeur, notamment en matière de sécurité, d'hygiène et de confidentialité. Il devra faire preuve de discrétion professionnelle et respecter la réglementation applicable à la vidéosurveillance.

Confidentialité et protection des données :

Le salarié est tenu au secret professionnel concernant les informations auxquelles il aurait accès dans le cadre de ses fonctions, en particulier les images et données relatives à la vidéosurveillance. Il s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers.

Respect de la législation sur la vidéosurveillance :

Le salarié exercera ses missions conformément aux dispositions du Code du travail, de la CNIL, et de toute autre réglementation applicable à la vidéosurveillance. Il est informé que toute violation pourra engager sa responsabilité.

Clause de non-concurrence :

Le salarié s'engage à ne pas exercer d'activités concurrentes susceptibles de porter préjudice à l'employeur pendant la durée du contrat et pour une durée de _____ mois après son terme, dans la zone géographique suivante : _____. Cette clause donnera lieu à une contrepartie financière.

Rupture anticipée :

La rupture anticipée du contrat devra respecter les dispositions légales et conventionnelles applicables, notamment en termes de préavis et indemnités éventuelles, sauf faute grave ou force majeure.

Formation et montée en compétences :

L'employeur s'engage à fournir au salarié les formations nécessaires à l'exercice de ses fonctions, y compris celles liées aux évolutions réglementaires et technologiques.

Santé, sécurité et conditions de travail :

Le salarié bénéficiera des mesures de prévention et de protection prévues par le Code du travail, ainsi que d'un suivi médical adapté. Il devra signaler toute situation à risque.

Traitement des données personnelles :

Les données personnelles collectées dans le cadre du présent contrat sont traitées conformément à la réglementation en vigueur, avec un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour le salarié.

Litiges et juridiction compétente :

Tout différend relatif à l'exécution ou l'interprétation du présent contrat sera soumis au droit français et aux juridictions compétentes selon les règles de droit commun.

Signatures :

Signature de l'Employeur

Signature du Salarié

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/modele-clause-contrat-de-travail-videosurveillance/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.